

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2015/185 Paraphe : 
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DELIBERATION n°DC2015/66	

Nombre de membres : Le deux juillet deux mille quinze, à 19h30, le Conseil
 En exercice : 125 Communautaire, dûment convoqué, se réunit à
 Présents : 67 VOUZIERES sous la présidence de M. Francis
 Votants : 76 (dont 9 pouvoirs) SIGNORET.
 POUR : 48 (63%)
 CONTRE : 09
 ABSTENTION : 19

Date de la convocation : 24/06/2015

 M. Raoul MAS est désigné secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote: Mesdames BAUDART Martine, BEGNY Agnès, COSSON Pauline, COURAULT Josette, FABRITIUS Béatrice, FOURCART Marie-Hélène, JACQUET Ghislaine, LESUEUR Patricia, MELIN Pascale, MERCIER Agnès, PASSERA Karine, PIEROT Chantal, RAULIN Suzanne, ROGER Magali, SEMBENI Anne, VERNEL Martine et Messieurs ADAM Claude, ADIN Michel, BEBIN Patrick, BESANCON Tony, BESTEL Dominique, BOUILLON Daniel, BOUILLON Jacques, BROYER Jean, CANIVENQ Roland, CARPENTIER Dominique, COLIN Michel, COLSON Dominique, COURVOISIER-CLEMENT Frédéric, DANNEAUX Dominique, DEBOURCES Claude, DEMISSY Pierre, DUGARD Yann, ETIENNE Philippe, FERON Patrice, FLEURY Vincent, GAUDARD Daniel, GODART Olivier, GOMES Antonio, GROSSELIN Jacques, HAULIN Bertrand, JUILLET Bruno, LAMY Dominique, LAURENT-CHAUVET Pierre, LESOILLE Patrick, LONGHAIS Christian, LOUIS Jean-Marc, MACHINET Xavier, MAS Raoul, MASSON Jean-Philippe, MATHIAS Frédéric, MEENS François, MEIS Michel, MIELCAREK Christian, MULLER Jean-Claude, NANJL Léopold, NIZET Daniel, OUDIN Denis, OUDIN Hubert, PIERSON Florent, POTRON Francis, RATAUX Frédéric, RENARD Damien, SIGNORET Francis, SINGLIT Benoît, THIERION Vincent, THIERY Pierre.

Représentés: Mesdames BRUSA Régine donne pouvoir de vote à Monsieur GROSSELIN Jacques et PAYEN Françoise donne pouvoir de vote à Monsieur Claude ADAM et Messieurs BARDIAUX François donne pouvoir de vote à Madame PASSERA Karine, BROUILLON Patrick donne pouvoir de vote à Monsieur SIGNORET Francis, CANNAUX Francis donne pouvoir de vote à Monsieur PIERSON Florent, LANTENOIS Jacques donne pouvoir de vote à Monsieur GODART Olivier, QUEVAL Guillaume donne pouvoir de vote à Monsieur MATHIAS Frédéric, RACOUR Patrick donne pouvoir de vote à Monsieur MAS Raoul et VALET Bruno donne pouvoir de vote à Madame VERNEL Martine.

OBJET : Piscine communautaire - Avenant n°1 STP VENCE - Lot n° 15 : VRD / Espaces Verts

Vu la délibération n°DC2013/95 du Conseil Communautaire du 18/12/13 attribuant les marchés de travaux du centre aquatique et notamment le lot 15 VRD / Espaces Verts à la société STP VENCE pour un montant de 501 846.64 euros.

Considérant la découverte d'une source sur le terrain d'implantation du centre aquatique ;
 Considérant la nécessité de dévoiement de la source afin d'éviter les infiltrations d'eau et ne pas saturer les drains périphériques ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :
 - AUTORISE le Président à procéder à la signature de l'avenant n°1 – Lot 15 VRD Espaces Verts avec la société COLAS EST pour montant de 15 660€ HT

Le Président
 Francis SIGNORET



Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous Préfecture le.....**2.0. JUIL. 2015**.....
 Et de sa publication ou notification le.....